



France Télévisions

Préavis de grève

10 et 18 septembre 2025

Depuis plus d'un an nous alertons sur la situation économique préoccupante de l'entreprise du fait des décisions de restriction budgétaire décidées par le gouvernement. Ainsi France Télévisions est plongée artificiellement en déficit en 2025 après une année 2024 où l'équilibre a été atteint au prix de multiples économies.

Le dogme austéritaire, à l'œuvre depuis de nombreuses années, ne cesse de s'accélérer : emplois et salaires sont gravement en berne alors que plane toujours la menace d'une holding exécutive pour les entreprises de l'audiovisuel public.

C'est dans ce contexte, sans doute pour préparer un nouveau tour de vis budgétaire, que la direction a décidé de dénoncer l'accord collectif d'entreprise et préparer le terrain des économies futures sur le dos des salariés. Les syndicats signataires contestent la légalité de cette procédure de dénonciation.

Si l'avenir du gouvernement Bayrou est désormais suspendu à un vote de confiance à l'Assemblée nationale dont l'issue laisse aujourd'hui assez peu de doute, cela ne suffira pas, loin s'en faut, à faire marche arrière sur l'ensemble des plans d'austérité dans le secteur culturel, ni sur les projets de réforme visant à casser l'assurance chômage, l'assurance maladie, nos retraites ou l'audiovisuel public. Seul un mouvement social de masse ancré dans le temps peut y parvenir.

Les syndicats CGT, CFDT et SNJ de France Télévisions revendiquent :

- le retrait de la dénonciation de notre accord collectif ;
- l'abandon de la réforme actuelle de l'audiovisuel public ;
- l'arrêt des coupes budgétaires dans l'audiovisuel public et un plan de refinancement ;
- le retrait de l'ensemble des mesures austéritaires telles qu'elles ont été inscrites dans le projet de budget Bayrou avec ses attaques contre les services publics, l'assurance chômage, les aides sociales, l'assurance maladie, les jours fériés et les retraites.

C'est en conscience de notre besoin de faire front avec l'ensemble de la société que **les syndicats CGT, CFDT et SNJ de France Télévisions appellent l'ensemble des personnels à la grève à partir 00h et pour une durée de 24h, les 10 et 18 septembre 2025, et à rejoindre les manifestations sur tout le territoire.**

Dans toutes les antennes et sites de France Télévisions nous invitons les personnels à organiser des assemblées générales pour que le mouvement se construise et s'installe dans

la durée, afin de porter les revendications légitimes des travailleur-euses de notre entreprise.

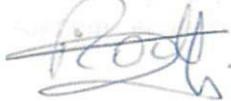
Nous le savons déjà, le 10 septembre n'est qu'une étape et plus elle sera massive, plus le rebond du 18 septembre en intersyndicale sera puissant.

Paris, le 3 septembre 2025

Pour la CGT France Télévisions
Pierre MOUCHEL
Délégué Syndical Central CGT FTV



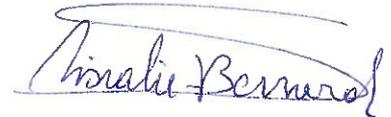
Pour la CFDT France Télévisions
Yvonne ROEHRIG
Secrétaire générale SNME CFDT



Pour le SNJ France Télévisions
Raoul ADVOCAT
Délégué Syndical Central SNJ FTV



Pour la direction
Reçu en main propre le 03/09/25
avec les réserves d'usage



France 3
10 et 18 SEPTEMBRE
PREAVIS DE GREVE



Depuis plus d'un an nous alertons sur la situation économique préoccupante de l'entreprise du fait des décisions de restriction budgétaire décidées par le gouvernement. Ainsi France Télévisions est plongée artificiellement en déficit en 2025 après une année 2024 où l'équilibre a été atteint au prix de multiples économies.

Le dogme austéritaire est à l'œuvre depuis de nombreuses années et ne cesse de s'accélérer : emplois et salaires sont gravement en berne alors que plane toujours la menace d'une holding exécutive pour les entreprises de l'audiovisuel public.

C'est dans ce contexte, sans doute pour préparer un nouveau tour de vis budgétaire, que la direction a décidé de dénoncer l'accord collectif d'entreprise et préparer le terrain des économies futures sur le dos des salarié.es. Sud conteste la légalité de cette procédure de dénonciation.

Si l'avenir du gouvernement Bayrou est désormais suspendu à un vote de confiance à l'Assemblée nationale dont l'issue laisse aujourd'hui assez peu de doute, cela ne suffira pas à faire marche arrière sur l'ensemble des plans d'austérité dans le secteur culturel, ni sur les projets de réforme visant à casser l'assurance chômage, l'assurance maladie, nos retraites ou l'audiovisuel public. Seul un mouvement social de masse ancré dans le temps peut y parvenir.

Sud revendique :

- le retrait de la dénonciation de notre accord collectif,
- l'abandon de la réforme actuelle de l'audiovisuel public,
- l'arrêt des coupes budgétaires dans l'audiovisuel public et un plan de refinancement
- le retrait de l'ensemble des mesures austéritaires telles qu'elles ont été inscrites dans le projet de budget Bayrou avec ses attaques contre les services publics, l'assurance chômage, les aides sociales, l'assurance maladie, les jours fériés et les retraites

C'est en conscience de son besoin de faire front avec l'ensemble de la société que **Sud appelle l'ensemble des personnels du réseau France 3 à la grève à partir 00h et pour une durée de 24h les 10 et 18 septembre 2025**, et à rejoindre les manifestations sur tout le territoire.

Dans toutes les antennes et sites de France 3, Sud invite les personnels à organiser des assemblées générales pour que le mouvement se construise et s'installe dans la durée, afin de porter les revendications légitimes des travailleur·euses de notre entreprise.

Nous le savons déjà, le 10 septembre n'est qu'une étape et plus elle sera massive, plus le rebond du 18 septembre en intersyndicale sera puissant.

Depuis les régions, le 3 septembre 2025

Pour Sud
Chloé Tempéreau
Déléguée syndicale réseau



Je rejoins le 3 sept. 2025
à la grève pour
fraternité d'usage



Agnès Carlier (RCS)